



SYNDICAT NATIONAL DU TRESOR 59

82, avenue Kennedy - 59033 LILLE CEDEX
Accès Métro : GARES ou MAIRIE de LILLE
Tél. 03 20 62 42 84 Télécopie 03 20 62 41 21 ou 45.96
@mail : TRESOR.CGT059@WANADOO.fr
ou CGT.59@CP.FINANCES.GOUV.FR
URL : <http://perso.wanadoo.fr/sntcgt59/index.htm>
Sur Intranet <http://www.tresor.cgt.fr/59>

Le 19 février 2007

Comité Technique Paritaire Local du 12 février 2007

- Compte-rendu -

Le CTPL s'est réuni le 12 février 2007 avec à l'ordre du jour les points suivants :

1. le budget départemental
2. l'outil de répartition des emplois (ORE)
3. questions diverses

Face à une direction rigide et à des directives nationales non négociables, les représentants de la CGT ont décidé de ne pas participer aux débats et au vote des 2 premiers points de l'ordre du jour (déclaration liminaire ci-après).

La CGT ne rentre pas dans la gestion de la pénurie, et encore moins ne cautionne les 48 suppressions d'emplois qui touchent de plein fouet le réseau départemental.

Nous tenons toutefois les documents à disposition sur ces deux points de l'ordre du jour.

Déclaration des représentants de la CGT

« La CGT constate l'impossibilité de relations sociales normales. Ses représentants ont toujours eu le souci de préparer avec le maximum de sérieux les commissions paritaires auxquelles ils sont conviés. Une grande débauche d'énergie sans aucun retour pour les personnels. Les argumentaires construits et mis en avant par les militants de la CGT ne sont jamais entendus, les demandes exprimées par les personnels ignorées. Pire encore, le plus souvent les décisions sont prises avant même que le comité paritaire ne soit appelé à se prononcer. Il n'est donc plus possible pour les représentants de la CGT d'assumer le rôle qui leur est imparti au sein de notre administration, dans le cadre du paritarisme structurant les rapports sociaux dans la fonction publique. Cette situation est insupportable pour les représentants syndicaux, et pour les personnels qui leur font confiance lors des élections professionnelles. En conséquence, les représentants de la CGT ne participeront ni aux débats ni aux votes des deux points principaux à l'ordre du jour de ce CTPL. L'ORE et le budget, compte tenu des dictats nationaux ne sont d'ailleurs pas « négociables ». Ces deux points ne font l'objet que d'une « mise en sauce » locale forcément très amère. Amertume dans laquelle la CGT laissera la direction départementale « décider seule » ... de ce qui est déjà décidé pour, rappelons le, le département le plus important de France.

Peu habitués au mutisme, les représentants de la CGT en rendront compte :

- *aux personnels du département*
- *à la direction générale de la comptabilité publique*
- *à leurs structures nationales et fédérales »*

QUESTIONS DIVERSES

Domaines

La CGT a convié deux collègues de France Domaines à venir exposer les problèmes qu'elles rencontrent depuis leur intégration fonctionnelle au Trésor.

Sur le site de Lille-Vauban les applications informatiques posent nombre de problèmes qui seraient liés, selon le chef du DI, à des interférences entre les réseaux DGI/CP.

Des inquiétudes demeurent concernant les déroulés de carrière des agents de la DGI, en particulier pour la catégorie A. Le TPG s'est voulu rassurant sur ce point en expliquant que ces personnels entreraient dans le quota CP. Il est à noter que nos collègues des domaines, avec l'insistance des représentants de la CGT, ont obtenu de la direction qu'une réunion d'information collective soit programmée sur leurs carrières et tout ce qui s'y rapporte, comme la notation.

Sur leur protocole horaire, les personnels revendiquent qu'il soit approprié à leurs fonctions spécifiques (comme c'était le cas à la DGI). En réponse le TPG leur affirme que le protocole TG contient la possibilité de rajout d'heures supplémentaires, au cas par cas...

Centre d'Encaissement de Lille

La CGT s'est faite le porte-parole des personnels du CEL qui réclament une revalorisation de leur prime de technicité. La pétition signée par la majorité des agents du CEL sera remise à la Direction Générale. Les agents du Centre d'Encaissement de Rennes sont maintenant sur cette même plate-forme revendicative : la CGT en fera donc une revendication nationale.

La CGT a rappelé la question de l'accès impossible aux boîtes à lettres pour ces personnels. Le TPG propose que 4 STU leur soient mises à disposition dans les anciens locaux de Lille amendes.

Concernant les anciens salariés de l'Imprimerie Nationale, le protocole de garantie de leur niveau de rémunération initialement signé doit être respecté. Ces salariés en CDI revendiquent légitimement le versement de l'indemnité IMT comme pour tout agent.

Ce dossier sera défendu par la CGT au niveau national.

Centres Prélèvement Service

Le TPG nous a indiqué qu'une nouvelle région (la Picardie) sera prise en charge lors de la prochaine échéance.

Un 3^{ème} CPS va voir le jour en fin d'année (prise en charge des Pays de Loire). 24 agents y seront affectés. A noter que 6 vacances d'emplois existent actuellement à Lille.

Le recrutement pourrait se faire par appel à candidature.

La CGT demande que la situation des CPS et des personnels y travaillant fassent l'objet d'un point approfondi lors du prochain CTPL.

Département Informatique

La CGT a rappelé que le calendrier issu du Shéma Directeur Informatique était perturbé par le retard pris par COPERNIC.

Le transfert d'une partie des techniciens au CSI (DGI), les futurs départs en retraite ajoutés aux mouvements naturels (concours etc.), risquent de placer le DI de Lille en situation de pénurie d'effectifs. La concentration de l'application recouvrement sur le centre de Lille doit faire l'objet d'une réflexion sur les moyens de la faire fonctionner correctement.

Les « économies » réalisées (en postes de travail) avec la suppression des applications REC MEN dans les DI est à prendre en compte pour le renfort des équipes de Lille.

Immeuble Nouveaux Métiers

La CGT a posé le problème de la pérennité de la cafétéria de l'INM (ex redevance).

La Direction semble compter la maintenir, mais pas forcément au même endroit. A suivre.

Pont(s) naturel(s)

La CGT a rappelé que les ponts naturels ont été instaurés suite à la mise en place de l'ARTT sans comblement des emplois, pour tenter de pallier aux difficultés de gestion des congés dans les plus petites structures. Le temps d'ouverture du service public aux usagers a été sacrifié avec cette mesure.

Le TPG considère que le mois de mai est particulièrement peu ouvert cette année. Il décide donc que le pont naturel 2007 se fera le 2 novembre, après des échanges parfois surréalistes, voire cocasses.

Vos représentants CGT ont demandé à la direction ce qu'elle comptait faire devant une situation jusqu'à présent inédite. En effet, il n'est pas rare que nos collègues de la DGI du département aient plusieurs ponts naturels. Comment la direction envisage cette disposition dans le cadre de accueils communs en Hôtels des Finances ?... Embarras et confusion...

Rappelons que la CGT s'est toujours opposée au principe de forcer un agent à prendre une journée de congé pour alimenter cette journée décidée par la direction.

Gestion du Personnel

La CGT a dénoncé la gestion brutale, sans dialogue avec les personnes concernées et les organisations syndicales, dont fait preuve la direction depuis le 1^{er} janvier. L'HMI du 12 février a révélé un grand malaise et de la colère. Le TPG a indiqué qu'à l'avenir le dialogue serait préalable au changement de service. Pour la CGT, l'affaire n'est pas close.

Cadre A

3 emplois seront créés :

- 1 A à Villeneuve d'Ascq
- 1 A à Loos-Haubourdin
- 1 RP à Lille-Municipale

Selon la direction, la création de ces 3 emplois de cadre A résulte du redéploiement des emplois B et C. Selon nous, compte tenu des 48 emplois B et C supprimés cette année, il reste encore 45 emplois à créer...

Transport

Le groupe de travail sur les transports va être de nouveau réuni pour étudier les modalités de mise en application pour 2007 de la prime transport.

HELIOS

Vos représentants CGT ont demandé à la direction que les tuteurs et les formateurs, compte tenu de l'engagement et des compétences requises, soient bénéficiaires du même régime indemnitaire.

La direction départementale devrait faire remonter cette demande à la DGCP.

Hôtel Des Finances de Denain

S'agissant d'un accueil commun CP/DGI, une délégation de la CGT composée comme suit s'est rendue récemment dans les locaux du CDI de Denain :

- 1 représentant de la direction départementale de la CGT TRESOR 59
- la secrétaire générale du syndicat CGT IMPÔTS de la DSF NORD-VALENCIENNES
- 1 représentante de la direction nationale du syndicat CGT IMPÔTS
- 1 membre de la direction nationale de la FEDERATION DES FINANCES CGT

DEMONSTRATION DE LA CAPACITE DE LA CGT A APPREHENDER LA DIMENSION DORENAVANT MINISTERIELLE A LAQUELLE SONT CONFRONTES LES PERSONNELS ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

Qu'il s'agisse du poste **Denain-Impôt** ou du poste **Denain-Mun.**, l'installation immobilière et matérielle ne peut que faire des envieux dans le réseau départemental. Les surfaces et les équipements dévolus aux deux postes sont à ce jour surdimensionnés, chacun d'eux semblant prévu pour accueillir 3 ou 4 agents de plus...

Connaissant la légendaire pingrerie de la CP, on ne peut que suspecter que de nouvelles fusions et/ou partitions de postes (Douchy les Mines, Bouchain ?) soient dans les tuyaux...

L'accueil commun (de niveau 3) monte doucement mais sûrement en charge grâce à la volonté partagée des personnels de la DGI et du Trésor, et ce en dépit d'effectifs trop faibles, ou encore de procédures imprécises.

La délégation CGT a « admiré » les barreaux posés aux fenêtres du rez-de-chaussée contre l'avis des personnels occupant le bâtiment. Dans l'environnement « *criminogène* » de Denain (dixit la direction lors d'un précédent CTPL), ces barreaux constituent potentiellement de solides échelles pour accéder à la terrasse du 1^{er} étage où les huis ne sont pas sécurisés...

Enfin, comble de la rigueur budgétaire, nous avons appris lors de notre visite que toutes les fenêtres (rez-de-chaussée et étage) seraient changées dès cette année.

Il aurait été plus sage, comme nous l'avons suggéré il y a quelques mois sans succès, de réserver les crédits affectés au barreaudage pour abonder les crédits de remplacement des fenêtres en faveur de châssis et vitres anti-effraction.

Les personnels et les crédits budgétaires y auraient trouvé leur compte !

Enfin vos représentants CGT ont réitéré leur souhait de voir au moins 2 emplacements du parking du personnel réservés aux personnes à mobilité réduite. En son temps, cette demande ne semblait pas poser problème à la direction...

Vos représentants au CTPL,

Patrice LESCOT

Jean-Marie MASSE

Jean-Rémy VANDEVOORDE

Mathias WATTELLE

Je souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer



Trésor Nord

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Grade : Poste d'affectation :

.....

.....

à renvoyer à SNT CGT Nord, 82 avenue Kennedy – 59033 LILLE Cedex - Tél : 03 20 62 42 84 – Fax : 03 20 62 41 21 ou 45 96

Contact : TRESOR.CGT59@WANADOO.fr - Sur Intranet : <http://www.tresor.cgt.fr/59>